



Commune de  
**Val-de-Ruz**

## **REPLACEMENT ET AJOUT DE STORES AU COLLÈGE DE DOMBRESSON**

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un  
crédit d'engagement de CHF 113'000

Références : R26.009 – TH 616427

Auteur : Conseil communal

Date : 15.04.2026



## Remplacement et ajout de stores au collège de Dombresson

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit d'engagement de CHF 113'000

### Table des matières

1.	Résumé.....	4
2.	Historique du collège de Dombresson.....	4
3.	Situation actuelle et perspectives.....	4
3.1.	Situation actuelle.....	4
3.2.	Perspectives.....	5
4.	Appréciation.....	6
5.	Travaux : nature et coût.....	6
5.1.	Travaux administratifs préalables.....	6
5.2.	Descriptif des travaux.....	7
5.3.	Évaluation du coût des travaux.....	7
<b>6.</b>	<b>Impact sur la durabilité.....</b>	<b>7</b>
6.1.	Volet environnemental.....	7
6.2.	Volet économique.....	7
6.3.	Volet sociétal.....	8
7.	Calendrier et planification.....	8
8.	Conséquences financières.....	8
8.1.	Compte des investissements.....	8
8.2.	Nouvelles charges d'exploitation assumées par la Commune.....	9
9.	Impact sur le personnel communal.....	9
10.	Vote à la majorité simple du Conseil général.....	9
11.	Conclusion.....	9
12.	Projet d'arrêté.....	11

### Liste des tableaux

Tableau 1 : calcul du montant de l'investissement.....	7
Tableau 2 : calendrier des étapes du projet.....	8
Tableau 3 : incidences financières du projet (en CHF).....	9



## Remplacement et ajout de stores au collège de Dombresson

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit d'engagement de CHF 113'000

### Liste des abréviations principales

<b>Abréviation</b>	<b>Signification</b>	<b>Abréviation</b>	<b>Signification</b>
<i><b>kWh</b></i>	<i>Kilowattheure</i>	<i><b>RACN</b></i>	<i>Recensement architectural du canton de Neuchâtel</i>
<i><b>OCPI</b></i>	<i>Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel</i>	<i><b>TTC</b></i>	<i>Toutes taxes comprises</i>



## Remplacement et ajout de stores au collège de Dombresson

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit d'engagement de CHF 113'000

Madame la présidente,  
Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

### 1. Résumé

---

Le collège de Dombresson abrite 18 salles avec divers usagés reliés au fonctionnement scolaire du site. Environ un tiers des fenêtres du bâtiment sont équipées de stores à lamelle. Ces derniers datent des années 80 et sont en fin de vie. De nombreux éléments dysfonctionnent et certains ont été retirés par sécurité.

Depuis environ dix ans, des réparations ponctuelles dites « de fortune », ont été réalisées sur les éléments qui pouvaient encore faire l'objet d'une maintenance.

Les pannes fréquentes, combinées à la difficulté d'approvisionnement en pièces de rechange, entraînent une situation où certaines salles sont constamment privées de l'utilisation des stores. Le présent rapport de demande d'un crédit d'engagement de CHF 113'000 a pour objectif de remplacer l'ensemble des stores actuels et d'en ajouter aux ouvertures en façades qui n'en bénéficient pas. L'objectif est de garantir le bon usage des locaux durant les heures d'enseignement et d'améliorer la qualité thermique du bâtiment.

### 2. Historique du collège de Dombresson

---

Le collège de Dombresson, situé sur la parcelle 2771 du cadastre de Dombresson, a été bâti en 1902 et bénéficie de la note 3 au recensement architectural du canton de Neuchâtel (RACN).

Depuis sa construction, le bâtiment a évolué, tant dans sa structure interne que dans son équipement technique.

Actuellement, sa structure abrite douze salles de classe, une salle des maîtres, quatre locaux sanitaires, deux locaux pour le service technique, des combles, divers locaux de stockage au sous-sol ainsi qu'un local chauffage au sous-sol, avec une chaudière qui alimente deux autres bâtiments sur le site.

### 3. Situation actuelle et perspectives

---

#### 3.1. Situation actuelle

---

Seules dix salles principales sont équipées de stores. Les locaux « annexes » et certaines salles créées à la suite de l'augmentation de la fréquentation du site n'ont pas d'installation.

Actuellement, la moitié environ des fenêtres ne disposent pas de moyen d'obscurcissement installés sur la partie extérieure du bâtiment. En plus de l'installation incomplète initiale, certains stores ont dû être entièrement démontés. En effet, la vétusté de leurs fixations entraînait un danger pour les usagers du site. D'autres stores sont bloqués en position basse, ce qui oblige un allumage permanent des luminaires dans les salles concernées durant toute la période d'utilisation.



## Remplacement et ajout de stores au collège de Dombresson

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit d'engagement de CHF 113'000

De plus, la situation se répercute également sur l'aération des salles de classe. Des protections contre l'éblouissement sont installées à l'intérieur dans certaines classes, ce qui ne permet pas d'ouvrir complètement les fenêtres, empêchant la circulation de l'air. Cet élément pose problème spécialement durant les périodes de grandes chaleurs.



Vue de la façade "nord"



Vue de la façade "ouest"



Vue de la façade "sud"



Vue de la façade "est"

### 3.2. Perspectives

---

En dehors de deux locaux techniques et des sanitaires, l'ensemble des salles sont utilisées pour des activités pédagogiques. Il est donc prévu l'installation de stores sur l'ensemble des ouvertures de fenêtre. Ne sont toutefois pas concernées les fenêtres à triples meneaux des WC de la façade « est ».

Du point de vue énergétique, l'installation de stores sur l'ensemble des locaux offre une amélioration thermique considérable. Celle-ci leur réduit la température durant les périodes de fortes chaleurs, mais également génère une économie d'énergie durant les périodes de non exploitation du site.

En abaissant l'ensemble des stores durant les week-ends et les congés scolaires, l'économie de chauffage est estimée à 15%.



## Remplacement et ajout de stores au collège de Dombresson

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit d'engagement de CHF 113'000

Chaque secteur de store va intégrer un pilotage par télécommande. Une commande centralisée est prévue afin de fermer ou d'ouvrir l'ensemble des stores en une seule action.

### 4. **Appréciation**

---

Plusieurs arguments plaident en faveur de l'investissement pour le remplacement et l'ajout de stores sur le collège de Dombresson, à savoir:

- la vétusté et le dysfonctionnement généralisés des éléments existants ;
- les dangers liés à l'état actuel de certains éléments ;
- la péjoration de la qualité d'usage des locaux dans la situation actuelle ;
- l'amélioration énergétique du bâtiment.

### 5. **Travaux : nature et coût**

---

#### 5.1. **Travaux administratifs préalables**

---

Au vu de la note au RACN de 3, une demande de permis de construire de minime importance a été exigée par l'office cantonal du patrimoine bâti et immatériel (OCPI). Un architecte indépendant a été mandaté pour ces travaux administratifs préalables.

La plupart des différents services cantonaux consultés ont validé la demande de permis de construire sans conditions particulière. Seul l'OCPI a émis des conditions spécifiques par rapport à la réalisation des travaux.

Les principales conditions spécifiques sont :

- les coulisses doivent être refixées à l'emplacement de celles actuelles ;
- en cas de nécessité de boucher des trous ou de réaliser des réparations sur la pierre, l'intervention doit être réalisée par un spécialiste en pierre de taille, avec un mortier adapté (à la chaux) ;
- tous les éléments de store doivent être de même teinte, y compris coulisses, lambrequin, etc.

L'ensemble des coûts supplémentaires liés aux conditions spécifiques de l'OCPI par rapport au budget initial représente un montant de CHF 10'000. Il s'agit d'éventuels travaux de maçonnerie spécialisés pour CHF 3'500, la modification de la couleur des coulisses entraîne une plus-value de CHF 6'500.



## Remplacement et ajout de stores au collège de Dombresson

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit d'engagement de CHF 113'000

### 5.2. Descriptif des travaux

---

Les travaux sont divisés en deux thématiques distinctes :

#### Installation courant fort

- alimentation en courant fort de l'ensemble des éléments.

#### Fermetures extérieures mobiles

- démontage et élimination des éléments existants ;
- pose et raccordement des nouveaux éléments.

### 5.3. Évaluation du coût des travaux

---

Un appel d'offre a été réalisé auprès de différentes entreprises régionales et cantonales.

Coûts des travaux	CHF
Demande de permis de construire	1'200
Installation courant fort	21'000
Installation des nouveaux stores	82'000
Maçonnerie spécialisée pour réparation de la pierre	3'500
Divers et imprévus (5%)	5'300
<b>Total TTC</b>	<b>113'000</b>

Tableau 1 : calcul du montant de l'investissement

## 6. Impact sur la durabilité

---

Les travaux d'ajout et de remplacement de stores auront des effets significatifs sur les trois volets de la durabilité. Ils permettront de renforcer la performance énergétique, de sécuriser les installations et de garantir une gestion responsable et exemplaire des infrastructures communales.

### 6.1. Volet environnemental

---

Le remplacement et l'ajout de stores réduira considérablement les pertes thermiques, ceci afin d'améliorer la qualité énergétique du bâtiment.

### 6.2. Volet économique

---

Annuellement, la consommation annuelle moyenne du collège représente environ 115'000 kWh.

Sont pris en compte pour le calcul de l'économie d'énergie les périodes de non occupation des locaux scolaires, soit les week-ends, vacances scolaires et jours fériés. Cela représente une moyenne annuelle de 170 sur 365 jours.



## Remplacement et ajout de stores au collège de Dombresson

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit d'engagement de CHF 113'000

L'énergie économisée pour le bâtiment du collège de Dombresson peut être évaluée à 17'250 kWh par année. En prenant en considération un coût arrondi de CHF 0.12 par kWh au premier janvier 2026, l'économie annuelle est évaluée à CHF 2'070 (15%).

### 6.3. Volet sociétal

La pose des stores offrira aux usagers de bénéficier d'une qualité structurelle, nécessaire à la bonne réalisation des activités pédagogiques dispensées dans les locaux

Cette rénovation créera un environnement fonctionnel pérennisé pour les utilisateurs et illustrera le devoir d'exemplarité de la Commune dans la gestion durable de ses infrastructures.

## 7. Calendrier et planification

Il est prévu la planification suivante :

Étapes du projet	Période
Validation du crédit par le Conseil général	4 mai 2026
Exécution des travaux	Juillet-Août 2026
Mise à disposition des locaux (rentrée scolaire)	Août 2026

Tableau 2 : calendrier des étapes du projet

## 8. Conséquences financières

### 8.1. Compte des investissements

Le crédit d'engagement sollicité auprès de votre Conseil s'élève à CHF 113'000 toutes taxes comprises (TTC). Il est pris en charge par la Commune sous l'immobilisation n° 1000111005.

La charge nette totale assumée par la Commune, prévue à la planification du budget 2026, s'élève à CHF 100'000. Au vu des conditions spécifiques de l'OCPI faisant suite à l'octroi du permis de construire, le montant finalement demandé a été modifié pour correspondre à la prévision financière de réalisation, en y incluant l'augmentation proportionnelle du poste « Divers et imprévus ».



## Remplacement et ajout de stores au collège de Dombresson

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit d'engagement de CHF 113'000

### 8.2. Nouvelles charges d'exploitation assumées par la Commune

		TOTAL CHF
Dépense brute TTC		113'000
Récupération TVA		
Dépense nette		113'000
Prélèvements aux taxes		
Participation de tiers		0
<b>Investissement net</b>		<b>113'000</b>
Amortissement au taux moyen de	3.1%	3'540
Intérêts de la dette selon estimation	1.43%	1'620
Charges induites		-2'070
Revenus induits		
<b>Charge totale annuelle au compte d'exploitation</b>		<b>3'090</b>
Point d'impôt de la charge totale annuelle du compte d'exploitation		0.0052

Tableau 3 : incidences financières du projet (en CHF)

### 9. Impact sur le personnel communal

Le présent projet n'engendre aucune augmentation de l'effectif et des charges salariales du personnel communal. Par conséquent, hormis les séances de coordination prévues entre les maîtres d'état et le service des bâtiments et de l'énergie, l'impact sur le personnel communal est moindre et peut être absorbé dans le cadre de l'effectif ordinaire.

### 10. Vote à la majorité simple du Conseil général

La présente demande de crédit d'engagement, prévue au budget d'investissements 2026, est une nouvelle dépense unique, inférieure à CHF 1'000'000 touchant le compte des investissements.

Ne satisfaisant ainsi pas aux dispositions de l'article 5.13 du règlement sur les finances, du 2 mai 2022, le vote à la majorité simple est requis.

### 11. Conclusion

La situation actuelle des stores du collège de Dombresson présente des dysfonctionnements importants liés à la vétusté des installations existantes et à l'absence d'équipements sur une partie significative des ouvertures. Ces lacunes engendrent des risques pour la sécurité des usagers, une péjoration notable de la qualité d'usage des locaux ainsi qu'une augmentation des besoins en éclairage artificiel et en énergie.



## **Remplacement et ajout de stores au collège de Dombresson**

Rapport au Conseil général relatif à une demande d'un crédit d'engagement de CHF 113'000

Le remplacement des stores existants et l'installation de nouveaux équipements sur l'ensemble des locaux pédagogiques régulièrement exploités permettront d'améliorer durablement le confort thermique, la gestion de l'ensoleillement ainsi que l'aération des salles. Ces mesures contribuent également à une optimisation énergétique du bâtiment, avec une économie de chauffage estimée à environ 15% lors des périodes de week-end et de vacances scolaires.

Pour les raisons qui précèdent, nous vous remercions de bien vouloir prendre le présent rapport en considération et d'adopter le projet d'arrêté qui l'accompagne.

Veuillez croire, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, à l'expression de notre haute considération.

Val-de-Ruz, le 15 avril 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

R. Tschopp

Le chancelier

P. Godat

